



## En service civique dans un établissement scolaire de 2nd degré pour la prévention des addictions, je recherche des conseils pour diffuser des images et des vidéos

Rubrique : questions / réponses | Date : mardi 10 septembre 2016

---

Madame, Monsieur,

En Service Civique pour la prévention des addictions dans un établissement scolaire de 2nd degré, je suis à la recherche d'images et de vidéos sur le tabac et ses effets afin de les diffuser sur le réseau d'écrans de l'établissement. Auriez-vous des vidéos et des images à me conseiller ?

D'autre part, je me suis inscrite sur votre forum mais ne reçois pas d'e-mail d'activation. Comment puis-je activer mon compte ?

Cordialement,

Inès D.

### Réponse :

Bonjour,

Dans le cadre de votre mission de service civique en prévention des addictions au sein de l'enseignement scolaire du second degré et en réponse à votre demande de supports vidéos, nous vous invitons à parcourir le film réalisé pour notre association par Yvan Attal sur notre chaîne Youtube : <https://www.youtube.com/user/DNF75>

Vous pouvez aussi enrichir votre recherche de vidéos et d'images en consultant des sites spécialisés dans la problématique du tabac comme par exemple, le site de : [tabac info service](#) ou encore, celui de l'Organisation Mondiale de la Santé ([OMS](#)) , le site de la Convention Cadre de l'OMS pour la Lutte contre le Tabac ([FCTC](#)) mais aussi celui, de l'Institut national de prévention et d'éducation à la santé [l'INPES](#) et également entre autres, celui de la Mission Interministérielle de Lutte contre les Drogues et les Conduites Addictives [la MILDECA](#)

Vous pouvez également fouiller dans notre [boutique en ligne](#). Vous y trouverez notamment une [plaquette](#) très instructive sur les espaces sans tabac et le droit à l'air libre dès l'enfance

Actuellement notre forum est en cours de fermeture au profit de la page Facebook et n'est plus accessible. C'est la raison pour laquelle, il vous a été impossible d'y finaliser votre inscription. Il n'est donc plus à ce jour, exploitable. Néanmoins, il est tout à fait possible de suivre notre actualité et notre activité sur les réseaux sociaux notamment, sur notre page [Facebook](#) ou sur [Twitter](#)

Si vous estimiez que cette réponse nécessitait quelques informations complémentaires, il est toujours possible de nous contacter soit par l'intermédiaire de notre permanence téléphonique en appelant le 01 42 77 06 56 ou par mail en écrivant à [contact@dnf.asso.fr](mailto:contact@dnf.asso.fr)